

Débuter dans l'entraînement

Code de référence
T4MDZ

SAISON
2024
2025

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer toutes les pratiques compétitives de niveau territorial (moins de 11 ans à adultes) et qui souhaitent animer des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage du Handball à 7.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIFS

- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité afin de créer un climat favorable à l'implication de tous.
- Animer des séances de Handball à 7 en sécurité, en s'appuyant sur les situations pédagogiques prévues.
- Animer des séances ou des situations, adaptées aux catégories d'âge ciblées, pour générer du plaisir dans l'activité et qui respectent la logique interne du handball.
- Réaliser un temps de bilan en fin de séance, en créant les conditions de retour au calme, pour recueillir le ressenti des pratiquants.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.

CONTENUS

- Méthodologie de construction de séances.
- Éléments constitutifs d'une situation.
- Les fondamentaux du Handball à 7 en attaque et en défense.
- "Notion" de dispositifs et systèmes.
- Les éléments clés de sécurité avant, pendant et après une séance.
- Les catégories d'âges et niveaux de jeu.
- Les « techniques d'animation ».
- Les différents modes d'intervention de l'entraîneur.
- Le bilan de la séance avec un groupe.

Secrétariat ITFE
itfe@aura-handball.fr
04 76 33 63 62



LIEU*

Dans chaque comité



DURÉE ET ORGANISATION*

> 25 heures

Présentiel

> 2 à 3 journées

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie et classe virtuelle**

* les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs

> [infos & inscription](#) <



TARIFS

Frais pédagogiques

375 € (25 h x 15 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

Tarif bénévole en cas de prise en charge individuelle ou club :
125 € (25 h x 5 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation réglementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats,...

CALENDRIER

Inscription

⇒ à partir du 23 septembre 2024

Période

⇒ octobre 2024 - mai 2025